



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

À Toulouse, le 30 novembre 2022

**Projet de réouverture de la ligne ferroviaire Montréjeau-Luchon : signature de l'autorisation environnementale par les préfets**

Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées, ont signé le 28 novembre 2022, l'autorisation environnementale, acte indispensable à la réouverture de la ligne ferroviaire Montréjeau-Luchon. Celle-ci autorise le démarrage des travaux, ainsi que le transfert de gestion de cette ligne de SNCF Réseau vers le conseil régional d'Occitanie.

L'enquête publique relative à l'autorisation environnementale s'est déroulée du vendredi 5 août 2022 au vendredi 9 septembre 2022 sur les 25 communes<sup>1</sup> du linéaire de la ligne, à la fois en Haute-Garonne et dans les Hautes-Pyrénées. Le commissaire enquêteur avait émis un avis favorable.

La participation à cette enquête publique a été importante, et la population s'est montrée très majoritairement favorable au projet.

Sur les 36 kilomètres de cette ligne ferroviaire emblématique du département, la remise en circulation programmée participera au désenclavement des hautes vallées du Comminges. Créateur d'emploi, ce projet répond aux normes environnementales et favorisera le transfert vers des modes de transport moins émetteurs en gaz à effet de serre grâce au développement de trains à hydrogène vert. L'Etat demeure un soutien actif à ce projet aux côtés de SNCF Réseau et du Conseil régional d'Occitanie.

« Je me réjouis de la signature de cette autorisation environnementale, qui permet à ce projet majeur du territoire de passer une nouvelle étape et d'offrir aux acteurs locaux les conditions de sa bonne mise en œuvre » a déclaré Étienne Guyot.

« Je suis satisfait d'avoir pu signer, aux côtés de M. Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, cette autorisation permettant d'ouvrir la voie à la réaffectation de la ligne Montréjeau-Luchon. Cette signature est également une preuve du soutien de l'État aux collectivités territoriales qui se mobilisaient pour la réouverture de cette ligne, véritable vecteur du tourisme pyrénéen », Jean Salomon.

La ligne Montréjeau-Luchon, mise en service en 1873, traverse les hautes vallées du Comminges, longe le lit de la Garonne puis de la Pique sur un grand linéaire. Par sa situation en milieu montagneux, elle comporte de nombreux ouvrages en terre et ouvrages d'art dont un tunnel, permettant de s'affranchir des reliefs. Ses dessertes sont suspendues depuis 2014, à la suite d'intempéries ayant endommagées la ligne.

Plus d'informations : <https://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Declarations-d-intention-enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Autorisation-loi-sur-l-eau/Modernisation-de-la-ligne-SNCF-de-Montrejeau-a-Bagneres-de-Luchon>

<sup>1</sup> Gourdan-Polignan (31), Seilhan (31), Labroquère (31), Loures-Barousse (65), Izaourt (65), Luscan (31), Bertren (65), Galié (31), Bagiry (31), Sainte-Marie (65), Saléchan (65), Esténos (31), Fronsac (31), Chaum (31), Marignac (31), Cierp-Gaud (31), Signac (31), Bachos (31), Guran (31), Lège (31), Cazaux-Layrisse (31), Cier-de-Luchon (31), Antignac (31), Moustajon (31), Bagnères-de-Luchon (31).

Marie LATREILLE DE FOZIÈRES  
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89  
72 16  
Margot SCHERER  
05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [Twitter](#) et [Facebook](#)